



## SEXISME DANS LA PRESSE : ANALYSER ET DENONCER

Par Roger Herla

**Par les représentations qu'ils choisissent de véhiculer, les médias de masse jouent un rôle important dans le maintien ou non des stéréotypes de genre. Ils ont par conséquent un impact sur l'évolution des inégalités entre femmes et hommes et sur les violences qui en découlent. Aux citoyen-ne-s et aux associations d'exercer leur vigilance afin de lutter contre la banalisation de propos sexistes dans les médias. C'est ce que nous désirons faire dans cette analyse, notamment en décortiquant un article de presse particulièrement révoltant.**

*« La représentation des stéréotypes sexistes varie de l'humour aux clichés dans les médias traditionnels, jusqu'à l'incitation à la haine et à la violence fondées sur le genre sur internet. Les stéréotypes sexistes sont trop souvent banalisés et tolérés, au nom de la liberté d'expression. (...). (Leur impact) dans les médias sur la formation de l'opinion publique, en particulier celle des jeunes, est pourtant désastreux : ces stéréotypes perpétuent une représentation réductrice, figée et caricaturale de la femme et de l'homme ; ils légitiment le sexisme ordinaire et les pratiques discriminatoires, et peuvent faciliter ou légitimer l'usage de la violence fondée sur le genre. »*

Ces mots et ces idées limpides sont ceux du Conseil de l'Europe dans une résolution de 2010 intitulée « *Combattre les stéréotypes sexistes dans les médias* »<sup>1</sup>. Ils sont une introduction parfaite au texte qui va suivre.

Nous avons choisi de réagir à un article en particulier publié par un groupe de presse particulier, mais notre critique vise aussi, à travers l'article en question, une manière plus générale de pratiquer le journalisme en s'appuyant sur les stéréotypes sexistes (et xénophobes, mais c'est une autre histoire) plutôt que de les dénoncer, voire de les contrecarrer.

<sup>1</sup> Résolution 1751 du Conseil de l'Europe, disponible sur Internet à cette adresse : <http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=17893&lang=F>

En apportant notre contribution à une critique ferme et constructive de telles pratiques médiatiques, nous espérons « *favoriser (...) une représentation non stéréotypée des femmes et des hommes, en contribuant ainsi à surmonter les entraves à l'égalité entre les femmes et les hommes* »<sup>2</sup>.

Le mercredi 1<sup>er</sup> mars 2017, le groupe SudPresse a publié dans ses pages *Actu* un article intitulé : « [Violences sexuelles : les femmes pas si innocentes que cela !](#) » Sur la forme comme sur le fond, il s'agit d'un condensé de ce qu'un quotidien peut produire de plus nauséabond en matière de sexisme racoleur.

À l'heure où la lutte pour les droits des femmes et contre les violences qui leur sont faites mobilise les foules un peu partout dans le monde (Million Women March aux États-Unis, « Ni Una Menos » en Argentine, mouvement contre la législation de la violence domestique en Russie,...), et où un nombre croissant d'individus semble enfin prendre conscience que ces violences forment le ciment de l'édifice patriarcal et rêver d'une société plus juste, il est effarant de voir que certains médias usent délibérément de tactiques – déresponsabilisation des auteurs, culpabilisation des victimes, euphémisme, banalisation – qui contribuent à invisibiliser et légitimer ces violences et à occulter leur fonction sociale, tout en donnant du grain à moudre au discours masculiniste.

Arrêtons-nous d'abord sur l'article en question, avant d'imaginer ensuite quelles actions pourraient être menées afin de dénoncer et combattre de telles pratiques journalistiques.

## L'article

\*Son titre est, à l'image de la photo qui le jouxte, à la fois tape à l'œil et ambigu en annonçant que les femmes sont elles aussi responsables de violences sexuelles. Car de quelles violences sexuelles est-il question, pense-t-on spontanément, si ce n'est de celles dont les femmes se disent elles-mêmes victimes ?

L'article ne prend pas ce chemin-là (pas cette fois) mais le mal est fait : jouer sur un tel flou est scandaleux et déontologiquement indéfendable (mais commercialement fort rentable, on l'imagine) quand on sait que pas moins de 40% des personnes interrogées en Belgique estiment un viol « justifiable » dans certaines situations (par exemple si la victime est ivre ou sous l'effet d'une drogue, si elle se rend volontairement chez quelqu'un, si elle ne dit pas clairement non ou si elle ne riposte pas physiquement,...)<sup>3</sup> Or, le viol est un crime inscrit dans la Loi belge.

Pour en finir avec le titre, remarquons également :  
-qu'il impose une interprétation définitive des informations chiffrées qui vont suivre, ne laissant a priori aucune liberté d'analyse à celles et ceux qui liront ;

<sup>2</sup> idem

<sup>3</sup> <http://www.lesoir.be/1380842/article/actualite/union-europeenne/2016-11-30/pour-27-des-europeens-viol-est-acceptable-dans-certains-cas>

-qu'il se base sur un préjugé (à fort relent antiféministe) qui voudrait que les femmes soient considérées *par la société* comme *systématiquement* innocentes et/ou *toujours* victimes de violences (sexuelles) ;

- que le corps de l'article venant ensuite largement contredire son titre, le choix d'y mettre en avant les violences sexuelles ne se justifie que par un souci d'utiliser les « trigger words » (les mots-déclencheurs) qui attirent le regard et éveillent la curiosité, au prix de l'honnêteté et de la cohérence intellectuelles.

\*Quant au contenu de l'article, il est en effet en contradiction flagrante avec son titre – ce qui constitue en soi une insulte à l'intelligence des lecteurs-lectrices mais ne semble pas poser problème à la rédaction. En effet, en s'appuyant sur des chiffres « dévoilés pour la première fois » par Jan Jambon (qui est NVA et non CD&V comme indiqué par l'auteur-e), il annonce ensuite notamment que le viol reste une « affaire d'hommes » au même titre que les attentats à la pudeur ou l'accès à de la pornographie infantile par exemple. Et que s'il existe bel et bien des femmes auteures de violences sexuelles... elles restent très minoritaires. Ah bon ? Et oui.

Tout de même, il existe bien des faits reprochés à une majorité de femmes (des faits que l'auteur-e de l'article qualifie ici de « spécialité féminine »), mais ceux-ci relèvent des mœurs et non de violences sexuelles à proprement parler puisqu'il s'agit de « l'incitation à la débauche ». Autrement dit, le titre de l'article et l'information qu'il met plus particulièrement en avant pour appuyer son propos ne sont tout simplement pas reliés.

C'est d'autant plus vrai que « l'incitation à la débauche » s'avère regrouper un ensemble si hétéroclite de délits, qui sont de nature et de gravité si différentes que les chiffres qui nous sont livrés ici en bloc apportent plus de confusion que d'information. Il est en tout cas remarquablement ironique, et on en sourirait si les conséquences de telles pratiques journalistiques n'étaient pas si graves, qu'un journal passé maître en racolage dégoulinant<sup>4</sup> dénonce fièrement en ses colonnes les femmes qui font le tapin.

Prétendant révéler une sorte de vérité cachée, « taboue », un tel article brasse en fait si large qu'on a peine à saisir de quoi il voudrait bien nous parler au fond. Son côté fourre-tout illustre en contraste son absence de ligne directrice ou de point de vue critique construit. La formule consiste ici à faire le **plein** (de chiffres et de mini-(mini-)interviews) pour cacher le **creux** (du propos).

**Le problème majeur que nous relevons est que l'article, précisément à cause de son inanité, réussit à ne véhiculer - entre son titre sensationnaliste et les propos (tronqués ?) du sexologue repris en conclusion - que les stéréotypes de sexe les plus éculés** : la femme ne serait pas si innocente que cela en matière de violence sexuelle (subie) et l'homme passerait à l'acte si souvent pour des raisons essentiellement biologiques (la testostérone a bon dos!) et narcissiques.

<sup>4</sup> Les organes du groupe SudPresse, et le groupe lui-même, font déjà l'objet de nombreuses plaintes devant le Conseil de Déontologie Journalistique (qui sont à retrouver ici : <http://lecdj.be/actualites/>)

Redisons-le avec toute la conviction nécessaire : non, les femmes qui sont victimes de violences sexuelles dans leur couple ou dans l'espace public ne sont pas responsables de ce qu'elles endurent ! Et non, les hommes auteurs de violences sexuelles ne sont pas dominés par leurs hormones et leur fragilité narcissique, et par conséquent privés de leur capacité d'auto-contrôle et de leur liberté de choix au moment du passage à l'acte!

Nous regrettons amèrement et refusons avec force que le groupe de presse francophone le plus puissant du pays valide des conceptions de l'homme et de la femme aussi culpabilisatrices (pour la femme) et déresponsabilisantes, voire déshumanisantes (pour l'homme). Ce faisant, et en évitant de questionner les conditions sociales qui favorisent les violences sexuelles faites aux femmes et en particulier les viols, il participe activement au maintien des inégalités entre hommes et femmes et aux violences qui en découlent.

Rappelons simplement qu'en 2015 ce sont 1032 plaintes pour viol qui ont été enregistrées par la police en Wallonie, soit en moyenne 3 chaque jour. Et ce alors qu'une enquête d'Amnesty démontrait récemment que seuls 16% des victimes de violences graves décident de les dénoncer<sup>5</sup>.

Au-delà du sexisme que nous dénonçons avec la plus grande vigueur et que cet article alimente aussi dramatiquement que lamentablement comme d'autres avant lui <sup>6</sup>, nous devons nous donner les moyens de combattre un journalisme où l'urgence ronge le sens<sup>7</sup>, où la volonté de réagir à l'actualité, mais surtout de vendre à n'importe quel prix, dévore toute ambition de comprendre les faits dans leur complexité.

Nous sommes les premiers-ères à défendre l'importance de regarder en face les violences agies par des femmes<sup>8</sup>. Mais c'est un sujet trop important, au même titre que beaucoup d'autres, pour le laisser être traité de la sorte par une presse qui a délaissé l'investigation journalistique pour un sensationnalisme mercantile et méprisant pour son lectorat.

## Agir

Le collectif de femmes journalistes *Prenons la Une* a publié en novembre 2016 une fort pertinente liste de recommandations à l'usage de leurs collègues qui abordent la question des violences subies par les femmes<sup>9</sup>. Il suggère par exemple « *d'éviter les précisions sur les vêtements, le physique ou les habitudes de vie de la victime, qui induisent qu'elle peut être responsable de son agression* », ou encore de « *mettre en avant le contexte ayant précédé un meurtre conjugal ou une tentative de meurtre, dès que possible* ».

<sup>5</sup> <http://socialsante.wallonie.be/sites/default/files/stats-violences-femmes-2511206.pdf>

<sup>6</sup> Lire par exemple : <http://www.reputatiolab.com/2016/03/sudpresse-le-populisme-paie/>

<sup>7</sup> Merci Médor ! <https://medor.coop/fr/magazine/>

<sup>8</sup> Lire « Humaines à part entière : penser la violence des femmes pour questionner l'ordre social et bouleverser les frontières de genre », par Héloïse Husquinet, 2016 : [http://cvfe.be/sites/default/files/doc/ep2016-humaines\\_a\\_part\\_entiere-heloiseh-synth-verdana\\_1.pdf](http://cvfe.be/sites/default/files/doc/ep2016-humaines_a_part_entiere-heloiseh-synth-verdana_1.pdf)

<sup>9</sup> <http://prenons-la-une.tumblr.com/>

A la lecture de ce nouvel article publié par SudPresse, on se dit que ce ne sont pas seulement des recommandations mais des rappels à l'ordre et à la loi qui sont nécessaires. Une telle légèreté dans le traitement des violences impliquant des femmes, de tels partis-pris sexistes appellent à une réaction déterminée et coordonnée de la part du réseau associatif impliqué auprès des femmes, et en particulier auprès des femmes ayant vécu et vivant des violences physiques et sexuelles.

Réagir et lutter contre des procédés médiatiques qui nous indignent passe évidemment par la formulation ponctuelle de critiques argumentées, comme on a essayé de le faire dans cette analyse.

Mais d'autres actions sont à la portée des citoyen-nes ainsi que des associations.

Nous pouvons notamment :

\*porter plainte auprès du Conseil de Déontologie Journalistique (<http://lecdj.be/>).

\*développer une analyse critique plus générale et systématique du traitement par les médias belges de la thématique des violences faites/agies par les femmes. Et veiller à donner un écho, notamment via les réseaux sociaux, à toute initiative du même type.

\*nous donner les moyens de rédiger nos propres recommandations au monde journalistique en ce qui concerne le traitement des violences agies par des femmes.

\*soutenir et nous inspirer des démarches déjà existantes, telle le Tumblr "*Les mots tuent*"<sup>10</sup>, mettant en lumière les mots et les modes de récits médiatiques qui déforment la réalité et banalisent les violences.

\*faire pression sur le monde politique –en nous référant par exemple à la position du Conseil de l'Europe- pour que des instances de régulation contraignantes soient mises en place « *pour garantir le respect de la dignité humaine, contribuer à la lutte contre les discriminations, y compris la discrimination fondée sur le sexe, et promouvoir non seulement la diversité, mais aussi l'égalité entre les femmes et les hommes*<sup>11</sup> ».

### **En conclusion...**

...soulignons que nous vivons une époque où la plupart des médias font passer les intérêts financiers des grands groupes auxquels ils appartiennent avant celui de la société dans son ensemble.

Dans un tel contexte, la vigilance et la force de conviction de celles et ceux qui repèrent, recensent et *in fine* dénoncent des pratiques médiatiques peu

<sup>10</sup> <http://lesmotstuent.tumblr.com/>

<sup>11</sup> Résolution 1751 du Conseil de l'Europe « Combattre les stéréotypes sexistes dans les médias », op.cit.

scrupuleuses en général et sexistes en particulier sont indispensables au fonctionnement (à la survie ?) de notre démocratie. Et cela quelles que soient les instances qui existent, et existeront dans l'avenir, pour contraindre les organes de presse ou tout autre média à des pratiques éthiques.

**Sexisme dans la presse : analyser et dénoncer**

**Collectif contre les violences conjugales et l'exclusion** (CVFE asbl) : rue Maghin, 11- 4000 Liège.

**Publications** (analyses et études) : [www.cvfe.be](http://www.cvfe.be)

**Contact** : Roger Herla - [rogerherla@cvfe.be](mailto:rogerherla@cvfe.be) – 0471 60 29 70

*Avec le soutien du Service de l'Education permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie.*